

Ne nous laissons pas tromper !

* La « généralisation du tiers payant » : vous croyez que c'est une bonne chose pour vous de ne plus faire l'avance des frais médicaux.

En réalité, c'est la **première étape de la disparition programmée de la Sécurité sociale** au profit des complémentaires (mutuelles et autres assurances), qui traiteront désormais votre dossier en entier.

* L'« obligation au 1^{er} janvier 2016 pour tout employeur de souscrire une complémentaire pour ses employés » : vous croyez aussi que ce sera une bonne chose pour vous.

En réalité, c'est la **deuxième étape de la disparition programmée de la Sécurité sociale** et du désengagement de l'Etat.

Tout votre dossier santé sera alors traité à 100 % par un seul organisme privé : vous serez livré à la jungle des sociétés d'assurances ou des mutuelles, avec toutes les dérives que nous leur connaissons.

La Sécurité sociale et son bel idéal de solidarité devant la maladie auront disparu et vous n'aurez rien vu venir. Chapeau bas M. Hollande !